

« Perspectives de l'économie mondiale » du FMI de janvier 2016 : Entre « timide rebond » et « basculement des risques »

Dans la mise à jour de ses « Perspectives de l'économie mondiale » publiée le 19 janvier, le Fonds monétaire international, estime la croissance mondiale en 2016 à 3,4 %, en baisse de 0,2 point par rapport à ses prévisions d'octobre 2015. Pour le Fonds, « la reprise de la croissance mondiale est faible et inégale et les risques basculent désormais vers les pays émergents ». « Dans les pays avancés, la croissance devrait se hisser à 2,1 % et se maintenir en 2017, soit un rebond un peu plus timide que celui prévu en octobre ». Dans les pays émergents et les pays en développement, « Les projections de croissance [...] font état d'un rebond plus modeste que prévu. La croissance devrait passer de 4 % en 2015 (taux le plus bas depuis la crise financière de 2008-09) à 4,3 % et à 4,7 % en 2016 et en 2017, respectivement. » Mais ces chiffres ne reflètent pas les fortes disparités qui existent d'un pays à l'autre. Ainsi « en Chine, la croissance devrait ralentir à 6,3 % en 2016 et à 6,0 % en 2017, principalement à cause de l'affaiblissement de la croissance de l'investissement qui accompagne le rééquilibrage de l'économie ». « En Inde et dans les autres pays émergents d'Asie les perspectives s'annoncent encourageantes [...] tandis que l'Amérique latine et les Caraïbes accuseront de nouveau une contraction en 2016 ». Selon le FMI, outre le « ralentissement progressif de l'activité économique en Chine », plusieurs facteurs peuvent être évoqués pour expliquer cette situation : 1/ « la baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base », 2/ « un durcissement progressif de la politique monétaire aux États-Unis dans le contexte d'une reprise résiliente », 3/ « une soudaine poussée de l'aversion pour le risque à l'échelle mondiale », 4/ « une escalade des tensions géopolitiques actuelles. ». Pour le Fonds monétaire international, la priorité doit être donnée aujourd'hui à l'accroissement de « [...] la production effective et potentielle en soutenant la demande et en opérant des réformes structurelles ». Et en ce qui concerne les Pays avancés « où l'inflation reste bien en deçà des objectifs fixés par les banques centrales, il demeure essentiel de mener une politique monétaire accommodante. »

Le Bulletin du FMI : <http://www.imf.org/external/French/pubs/ft/survey/so/2016/RES011916AF.htm>

La mise à jour des principales projections : <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/weo/2016/update/01/pdf/0116f.pdf>

L'économie mondiale en 2016, entretien avec le « Chief economist », du FMI Maury Obstfel :

<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2016/INT010416AF.htm>

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE

Lors de sa réunion du 21 janvier 2016, le Conseil des gouverneurs a décidé de laisser les taux inchangés. En ce qui concerne les mesures de politique monétaire non conventionnelles, le Conseil a déclaré « (...) les évolutions concernant l'économie réelle, la distribution du crédit et les conditions financières se sont améliorées et ont renforcé la capacité de résistance de la zone euro aux chocs économiques observés récemment au niveau mondial. Les décisions que nous avons prises début décembre, de poursuivre nos achats mensuels nets d'actifs à hauteur de 60 milliards d'euros au moins jusque fin mars 2017 et de réinvestir les remboursements au titre du principal sur les titres venant à échéance aussi longtemps que nécessaire, étaient totalement adéquates. Elles se traduiront par un apport significatif de liquidités au secteur bancaire et consolideront notre stratégie consistant à fournir des indications sur la trajectoire future des taux d'intérêt directeurs (forward guidance). Cela étant, en ce début d'année, les risques à la baisse se sont à nouveau accentués dans un contexte d'incertitudes accrues liées aux perspectives de croissance des économies de marché émergentes, à la volatilité des marchés financiers et des matières premières et aux développements géopolitiques. Dans cet environnement, la dynamique de l'inflation demeure en outre plus faible que prévu. Il conviendra donc de réexaminer, et éventuellement de reconsidérer, l'orientation de notre politique monétaire lors de notre prochaine réunion, début mars lorsque les nouvelles projections macroéconomiques établies par les services de la BCE, qui couvriront également 2018, seront disponibles. Parallèlement, nos travaux doivent nous permettre de garantir que toutes les conditions techniques seront en place pour que l'ensemble des options de politique monétaire puissent être mises en œuvre, si nécessaire. »

La déclaration complète : https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfqrandesdates/cp-bce-declaration-introductive-janvier-2016.pdf

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,5 % en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 10,6 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 11,5 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis octobre 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 9,1 % en novembre 2015, en baisse par rapport au taux de 9,2 % enregistré en octobre 2015 et à celui de 10,0 % de novembre 2014. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis juillet 2009. Eurostat estime qu'en novembre 2015, 22,159 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,924 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2015, le nombre de chômeurs a diminué de 179 000 dans l'UE28 et de 130 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2014, le chômage a baissé de 2,146 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,573 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2015 ont été enregistrés en Allemagne (4,5 %), en République tchèque (4,6 %) ainsi qu'à Malte (5,1 %), et les plus élevés en Grèce (24,6 % en septembre 2015) et en Espagne (21,4 %).

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2015-1851 du 29 décembre 2015 authentifiant les chiffres des populations de métropole, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031740347&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1854 du 30 décembre 2015 relatif aux modalités de communication par la Banque de France de données relatives à la situation financière des entreprises aux organismes d'assurance et aux sociétés de gestion et aux obligations de déclaration de ces entités.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031740363&categorieLien=id>

Décret n° 2015-1775 du 24 décembre 2015 fixant la régularisation des attributions du Département de Mayotte au fonds intercommunal de péréquation de l'année 2013.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000031692733&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Publications récentes de l'IEDOM



✓ L'IEDOM a publié ses « Tendances conjoncturelles ». L'activité économique de l'archipel reste dans l'ensemble favorablement orientée au troisième trimestre malgré certains signes de tassement.

Retrouvez l'intégralité des publications de l'IEDOM sur le site :
<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/>

Vous pouvez également vous abonner (gratuitement) aux publications dans la rubrique : Abonnement aux publications (<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/abonnement-aux-publications-188/>).

Le surendettement des ménages dans les DOM, enquête typologique 2014

L'IEDOM, qui assure le secrétariat des commissions de surendettement dans sa zone d'intervention, publie une étude analysant le profil des ménages surendettés dans les départements d'outre-mer. Cette étude a pour objet d'analyser le profil socio-démographique et professionnel, le niveau et la structure des ressources, ainsi que les caractéristiques de l'endettement des ménages en situation de surendettement dans les seuls DOM.

L'ensemble de l'étude est disponible pour chaque DOM sur le site internet de l'IEDOM.

Exposition/Conférence sur le changement climatique à Miquelon

L'IEDOM, représentant l'Agence Française de Développement, a présenté vendredi 27 novembre 2015 à Miquelon l'exposition photographique « 60 SOLUTIONS face au changement climatique », un mois après son inauguration à Saint-Pierre sous la Présidence de Madame Annick GIRARDIN, Secrétaire d'État au Développement et à la Francophonie. Basée sur 21 clichés de Yann Arthus-Bertrand, issue de sa célèbre série « La Terre vue du ciel », l'exposition présentait des initiatives concrètes de lutte contre le changement climatique dans quatre secteurs : la ville, l'agriculture, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.

Mise en circulation du nouveau billet de 20 euros

Après les billets de 5 et 10 euros, l'IEDOM met en circulation depuis le 25 novembre 2015 le nouveau billet de 20 euros de la série « Europe ». Ces billets sont rendus plus sûrs grâce au perfectionnement des signes de sécurité intégrés qui garantissent une meilleure protection contre la contrefaçon.

Les nouveaux billets coexisteront tout d'abord avec ceux de la première série. Ceux-ci seront ensuite retirés peu à peu de la circulation avant de cesser d'avoir cours légal à titre définitif, à une date qui sera communiquée bien à l'avance. Ils conserveront néanmoins leur valeur sans limite de temps et pourront être échangés aux guichets de l'IEDOM, de la Banque de France et dans les banques centrales nationales de l'Eurosystème.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Français et Canadiens réunis pour la coopération régionale

La 17^e commission mixte de coopération régionale s'est tenue à Saint-Pierre les 24 et 25 novembre 2015. Les discussions ont notamment porté sur les moyens à mettre en œuvre pour rendre les terres agricoles de Miquelon-Langlade plus fertiles, afin d'augmenter la productivité des fourrages. Cela se traduit par la mise en place de protocoles d'expérimentation d'enrichissement des sols en amendements organiques et par la lutte contre l'acidification des sols. L'objectif des acteurs de la filière est de renforcer la qualité et la quantité de la production fourragère pour parvenir à l'autonomie de cette dernière.

Tenue de l'Observatoire de la commande publique

L'Observatoire de la commande publique, qui a pour objectif d'améliorer la visibilité relative à la commande publique et aux projets d'infrastructures, a tenu sa deuxième réunion le 27 novembre 2015, au cours de laquelle furent présentées les prévisions de réalisation des travaux publics et du bâtiment à fin 2015 ainsi que la réforme du droit des marchés publics. Cette dernière, qui devrait entrer en vigueur au printemps prochain, doit entre autre permettre un accès facilité des petites entreprises aux marchés publics.

Baisse du prix des hydrocarbures à Saint-Pierre-et-Miquelon

En raison de niveau durablement bas du cours du pétrole de baril « Brent », la Préfecture a décidé de diminuer le prix des carburants (hors essence). Cette mesure, qui permet de pratiquer sur l'archipel des prix comparables à ceux qui prévalent dans les provinces maritimes canadiennes, devrait être en vigueur au moins jusqu'au printemps prochain selon la Préfecture.

Retraites : le régime de l'archipel bientôt aligné sur le régime général

Le projet de loi, en date du 13 janvier 2016, prévoit le rapprochement du régime local d'assurance vieillesse de Saint-Pierre-et-Miquelon vers le régime général de la Sécurité Sociale, l'alignement total du régime local sur le régime général ne devant pas être effectif avant 2032. Le projet de loi prévoit en outre de mettre en place un financement pérenne de la prise en charge pour la retraite des périodes de chômage saisonnier, pour les salariés de certains secteurs d'activité.

ACTUALITÉS RÉGIONALES

La croissance du PIB canadien rebondit

Après avoir diminué au cours du premier semestre de l'année, le produit intérieur brut (PIB) réel a progressé de 2,3 % au 3^e trimestre, tiré par le commerce extérieur. La croissance du PIB réel au cours des trois premiers trimestres de l'année atteint ainsi 1,5 %. Cependant, l'évolution est plus contrastée pour les mois de septembre et octobre, le PIB réel s'inscrivant en baisse (-0,5 %). Cette baisse est principalement attribuable au secteur pétrolier et minier dont la production a reculé de 5,1 % en septembre.

Malgré la faiblesse des résultats de septembre et d'octobre, la croissance du PIB réel en 2015 devrait avoisiner 1,2 %.

(Source : Banque de Développement du Canada)

Légère progression de l'euro par rapport au dollar canadien

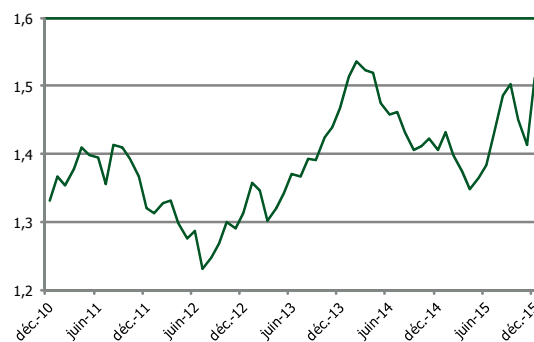
Après un 3^e trimestre au cours duquel la monnaie unique s'était appréciée nettement relativement au dollar canadien, l'évolution est plus mesurée au 4^e trimestre, bien que toujours positive (+0,55 %).

En glissement annuel l'appréciation est plus marquée (+7,49 %), grâce à l'évolution favorable enregistrée au 3^e trimestre.

Le taux de change s'établit ainsi à 1,5116 CAD/EUR au 31 décembre 2015 contre 1,5034 CAD/EUR au 30 septembre.

L'appréciation relative de l'euro par rapport au dollar canadien s'explique en partie par l'impact négatif qu'a l'évolution du cours du baril de pétrole brut sur la balance commerciale canadienne. Ce dernier s'inscrit encore une fois en recul au cours du 4^e trimestre (le cours passant de 48,5 USD au 30 septembre à 36,7 USD au 30 décembre).

Taux de change du dollar canadien pour un euro



Source: banque-France.fr

PRINCIPAUX INDICATEURS

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Prix (Source : Préfecture)	Indice des prix à la consommation Base 100 en 1998	sept-15	-	+0,1%	+1,6%
	Emploi (Source : DCSTEP)	Nombre de demandeurs d'emploi (catégories A et B)	sept-15	210	-26,1%
	Nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories)	sept-15	337	-19,2%	+3,4%
RSA (Source : CPS)	Nombre de bénéficiaires	fin octobre-15	42	5,0%	+10,5%
	Nombre de personnes à charge	fin octobre-15	74	7,2%	4,2%
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	sept-15	15 901	-29,3%	-37,7%
	Exportations (milliers d'euros)	sept-15	67	-78,0%	-89,2%
	Déficit commercial (milliers d'euros)	sept-15	-15 834	-28,6%	-36,4%

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Pêche Artisanale (Source : Pôle Maritime)	Débarquements (en tonnes)	sept-15	495	+32,4%	+56,2%
	Pêche Industrielle (Source : Pôle Maritime)	Débarquements (en tonnes)	sept-15	0	ns
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Nombre de passagers (arrivées + départs)	sept-15	9 941	+6,8%	-7,0%
	Mouvements d'avions	sept-15	758	-1,4%	-4,2%
	Fret et envois postaux (en tonnes)	sept-15	47	-11,3%	+11,9%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,30%	09/12/2015

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/15)

Créances de personnes physiques (Hors besoins professionnels) :	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	4,54%	0,75%	0,75%	1,25%	2,00%
Autres cas :	1,01%				0,50%

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR

Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1220%	-0,1290%	-0,1270%	-0,1270%	-0,2050%	-0,1310%	-0,0400%	0,0600%

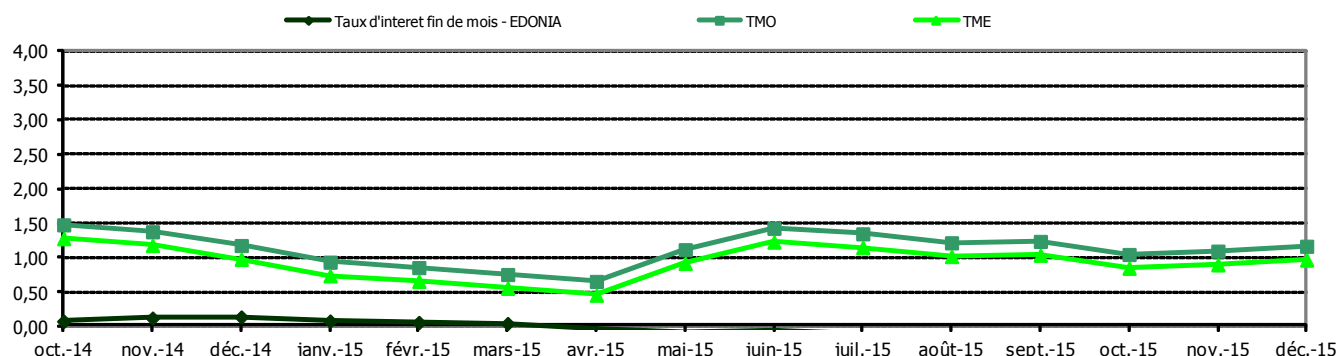
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,04%	0,85%	0,90%	0,97%	1,24%	1,05%	1,10%	1,17%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	3,96%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,27%
Prêts à taux variable	3,64%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,83%
Prêts-relais	4,25%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,36%
Autres prêts			
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	19,99%	Découverts en compte	13,43%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,56%
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,61%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
		Découverts en compte	13,43%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

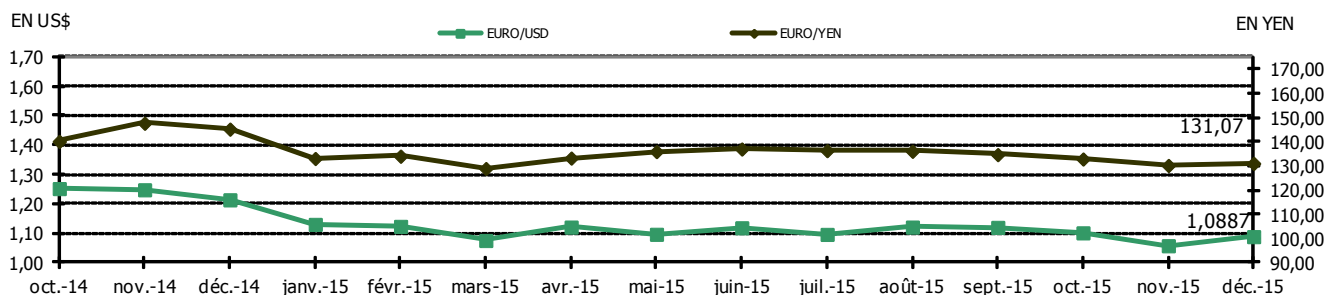
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,0887	EURO/ZAR (Afrique du sud)	16,9530	EURO/SRD (Surinam)	4,3432
EURO/JPY (Japon)	131,0700	EURO/BWP (Botswana)	12,1846	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	1,9437
EURO/CAD (Canada)	1,5116	EURO/SCR (Seychelles)	14,3622	EURO/DOP (Rép. Dom.)	49,4333
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7339	EURO/MUR (Maurice)	38,9278	EURO/BBD (La Barbade)	2,1715
EURO/SGD (Singapour)	1,5417	EURO/BRL (Brésil)	nd	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	6,9717
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,4376	EURO/VEF (Vénézuéla)	6,8318	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3491,4557	EURO/XCD (Dominique)	2,9316	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : Y. CARON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 22 place du Général de Gaulle-BP 4202-97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Achévé d'imprimer le 25 janvier 2016 - Dépôt légal : janvier 2016 - ISSN 1240-2796